



INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS  
D'EXERCICE HOSPITALIER ET HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



ALLIANCE HÔPITAL  
SNAM-HP & CMH



Paris, le 15 mai 2023

Copies : conseillers santé Élysée et Première Ministre

Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,

Nous avons appris vendredi 12 mai après 17 heures que les réunions de concertations prévues les 15 et 16 mai étaient annulées faute de mandat. Nous précisons que ces réunions portaient respectivement sur l'attractivité des carrières hospitalières avec la revalorisation de la carrière des praticiens hospitaliers et sur la permanence des soins en établissement de santé.

Les intersyndicales représentant l'ensemble des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires s'insurgent contre cette méthode qui consiste à faire des annonces en apparence claires mais qui ne sont jamais suivies de faits et qui jettent un trouble grandissant chez les soignants. Nous rappelons que lors de l'allocution de Président de la République lors de ses vœux aux acteurs de santé du 6 janvier 2023 ce dernier a annoncé que le grand chantier de la permanence des soins serait résolu le 1<sup>er</sup> juin 2023 en intégrant la pénibilité de cette mission quasi exclusivement assurée par les hospitaliers-

Aussi, l'ensemble des intersyndicales élues au CSPM et représentant les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires vous demande sans délai :

- De relancer les négociations prévues les 15 et 16 mai **améliorant les carrières des praticiens de manière juste et équitable** ;
- **De régler l'injustice sur les retraites des hospitalo-universitaires en utilisant les avancées du rapport Uzan** ;
- De trouver ensemble la solution pour gommer les effets délétères des mesures du Plan ma Santé 2002 qui avec la fusion des 4 premiers échelons ont généré l'équivalent d'une perte de 4 années d'ancienneté pour tous les praticiens titulaires nommés avant octobre 2022 ;
- De pérenniser les mesures sur la permanence des soins **en revalorisant gardes et astreintes**.

Nous attendons, après les paroles et les promesses, des actes concrets et immédiats pour cesser immédiatement le délitement et le démantèlement du système hospitalier et hospitalo-universitaire. Nous voulons des perspectives d'avenir claires pour nos professions, celles de nos collègues soignants, celles de l'hôpital public piliers de notre système de santé à la Française modèle universel hérité de l'engagement du Conseil National de la Résistance pour le bien-être de nos compatriotes et leur espérance de vie en bonne santé. L'ensemble de ces mesures serait un signal fort qui est attendu par tous les praticiens hospitaliers titulaires car elle représente un levier pour lutter contre l'intérim médical en favorisant la fidélisation et la reconnaissance nécessaires des praticiens en poste.

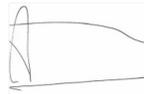
Nous nous sommes engagés auprès des praticiens pour défendre leurs intérêts dans le cadre de cet agenda social, et sommes condamnés à nous présenter devant eux les mains vides, ce qui ne sera pas sans conséquence sociale dans le secteur médical hospitalier dans les semaines à venir. De la même façon que vous nous avez rencontrés le 16 mars pour nous annoncer l'ouverture d'un nouvel agenda social et d'une enveloppe pour répondre à la demande de la feuille de route fixée par le Président de la République, nous sollicitons de toute urgence un rendez-vous avec vous, Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, pour faire le point sur les perspectives d'améliorations des carrières médicales hospitalières. En effet, nous souhaitons pouvoir rouvrir au plus vite un dialogue social constructif avec un agenda détaillé sous tendus par les arbitrages ministériels et présidentiel en cours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

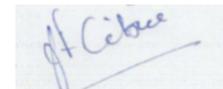
Dr Sadek BELLOUCIF  
Président du SNAM-HP



Dr Rachel BOCHER  
Présidente de l'INPH



Dr Jean-François CIBIEN  
Président d'APH



Dr Emmanuel LOEB  
Président de Jeunes Médecins



Dr Norbert SKURNIK  
Président de la CMH

